

■ **Umanis S.à r.l.**, à Nyon (FOSC du 14.10.2002, p. 14). Statuts modifiés le 19 mai 2003. Nouveau but: mise en place d'un centre de compétence informatique basé sur des technologies de pointe en fournissant des prestations d'expertise, de conseil, d'assistance, de support technique et de formation; location et mise à disposition de personnel; création, adaptation à la commercialisation de logiciels.

Journal no 5314 du 03.06.2003
(01026742 / CH-550.0.062.005-4)